



Appel à projet

Résidence de création céramique contemporaine autour de la vigne et du vin

Objet

L'Office Culturel de Saint-Quentin-la-Poterie - Capitale de la Céramique lance une résidence de recherche et de création exceptionnelle autour de la céramique contemporaine et de la culture de la vigne.

L'association Office Culturel soutient la création céramique contemporaine en Europe et valorise la filière métiers d'art de Saint-Quentin-la-Poterie depuis plus de 40 ans. Elle développe depuis 2004 des résidences de création dans le secteur des arts céramiques. Par cette résidence originale, l'Office Culturel souhaite renouveler ses pratiques et propose un cadre différent de son programme de résidence annuel. Dans cette démarche, l'association intègre le Domaine Deleuze Rochetin comme lieu d'inspiration pour cette résidence.

Le croisement entre le Domaine et la résidence de Saint-Quentin-la-Poterie doit favoriser le partage d'une expérience sensible à travers l'expression artistique et la coopération autour d'un processus de création. Si nous avons constaté un retour de la céramique comme une véritable alternative aux méthodes d'élevage traditionnelles du vin, ce matériau a longtemps été utilisé pour sa conservation et son transport. De plus, la vigne et le vin sont des thématiques récurrentes dans les objets d'art.

Aussi, nous invitons un.e artiste ou un collectif d'artistes à interroger le rapport entre le vin et la céramique, faire dialoguer ces deux univers dans un projet inédit avec un fort ancrage contemporain.

Descriptif

La résidence se déroulera sur une période comprise entre juin 2026 à février 2027 avec une présence effective minimale de 8 semaines sur le territoire et pouvant être fractionnée.

Les artistes seront logés gracieusement dans les locaux de la résidence d'artiste de Saint-Quentin-la-Poterie, qui sera également le lieu de l'atelier de production. Le Domaine Deleuze Rochetin ouvrira ses espaces de production, la cave, les vignes. Des rencontres seront planifiées pour des échanges avec les artistes afin de stimuler et enrichir le processus de création. La restitution de la résidence se fera en deux temps, en premier lieu dans une salle située dans le centre ancien de Saint-Quentin-la-Poterie, puis au Domaine Deleuze Rochetin entres espaces d'exposition et extérieurs, ouverts sur l'environnement.

La résidence vise à développer un processus artistique qui aborde les notions du vivant, du temps, de la matière, de la transformation; à croiser les expériences dans une démarche expérimentale et innovante. Le projet doit mettre en relation plusieurs partenaires sur le territoire autour de la convergence des sens, de l'art de vivre et du terroir.

Il doit permettre l'intégration de temps d'échanges et des actions culturelles durant la période de recherche et de réalisation auprès de publics choisis (habitants, scolaires professionnels,...).

En clôture de la résidence, une restitution sera proposée à tous les habitants du territoire en avril 2027. Cette restitution doit être une part intégrante du projet. Une forme performative est souhaitée, et sera pensée avec d'autres acteurs culturels du territoire. L'Office Culturel sera facilitateur auprès de son réseau. Le processus de recherche devra être valorisé également. Les travaux de recherche seront partagés avec le public.

Soutien et modalités techniques

- Mise à disposition d'un logement (P3 - avec deux chambres communicantes) ainsi qu'un atelier fonctionnel pour la création céramique (dont un four électrique d'une capacité de 435 litres) pour toute la durée de la résidence, dans un même bâtiment.
- Honoraires pour l'artiste ou le collectif à hauteur de 4 000 €
- Frais de production pris en charge à hauteur de 2 000€
- Accompagnement artistique et technique par un.e référent.e - artiste céramiste
- Soutien logistique et administratif par la coordinatrice générale
- Les lieux de restitution :
Saint-Quentin-la-Poterie : Galerie municipale voûtée d'environ 100m² sur deux pièces, en plein cœur de ville
Domaine Deleuze Rochetin : deux belles salles d'exposition, soit 150m² de surface sur deux niveaux, ainsi qu'une terrasse sur le toit offrant un panorama sur le Domaine. Possibilité d'exposer dans le vignoble.
- Frais de communication pour la promotion de la résidence et de sa restitution au public
- Frais de réception liés à la diffusion du projet et à la restitution publique

Conditions d'éligibilité

Le projet doit être présenté par un.e artiste ou un collectif d'artistes plasticiens. Ces personnes devront pouvoir justifier d'une activité professionnelle dans le secteur des arts visuels.

La céramique doit être prépondérante, mais nous sommes ouverts au croisement avec d'autres médiums.

Le projet doit donner lieu à la création d'une œuvre ou une installation, et à la mise en valeur des travaux de recherche. La restitution doit prendre la forme d'un temps performatif qui associe d'autres acteurs du territoire. Elle doit être innovante et participative.

Le dossier doit comporter :

Un portfolio, format PDF, de 20 pages maximum (max 10Mo) contenant :

- Une page de présentation (nom, prénom, date de naissance, liens site web, réseaux sociaux,...)
- Une note biographique présentant la formation et le parcours
- Un court texte de la démarche artistique générale
- Un ensemble de reproductions du travail général, datées et légendées
- Une description détaillée du projet de recherche, du format de la restitution, proposition d'un calendrier prévisionnel du déroulé du projet, et dispositions matérielles

Tout dossier incomplet ou hors-délais ne sera pas étudié par le jury.

Calendrier de sélection

- Ouverture du dépôt des dossiers de candidature : 1^{er} décembre 2025
- Date limite de réception des candidatures : 15 février 2026
- Réunion du jury et annonce du/des candidat.es sélectionné.es : mars 2026

**Pour toute question ou demande, vous adresser par mail à :
contact@officeculturel.com**